

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU

Compte-rendu du GT du jeudi 9 novembre 2016

Présent(e)s :

Maitre d'ouvrage

Luc Coisman – Echevin

Caroline Theys – Coordinatrice PCDR

Organe consultatif

Denis Marion, Philippe Dendoncker, Nicolas Tancredi, Cécile Huyberechts, Jean-Marie Dresse, Laurent Francis

Objet : Elaborer et concrétiser un réseau de liaisons lentes utilitaires et sécurisées

LIAISON ARCHENNES - GOTTECHAIN

On peut diviser cette liaison en **trois parties** :

- 1. Gare d'Archenes** (via la rue du Bois Gibet) → **Carrefour chaussée de Wavre**
- 2. Traversée chaussée de Wavre**
- 3. Carrefour chaussée de Wavre** → **Gottechain (via le chemin des Ruhauts)**

Pour le point 2, la commune prépare la réunion où Luc rencontrera le responsable de la Région wallonne. Pour cette réunion, il faudra préparer une carte avec différentes propositions. Luc souhaite demander que la chaussée de Wavre passe à 70 km/h avec certaines zones à 50 km/h (comme la zone commerciale « Dats »).

Si la Région wallonne reste rigide face à ces propositions, Il est proposé de rappeler que leur responsabilité sera engagé en cas de décès/d'accident.

Pour le point 1 : la partie concernée est la rue du Bois Gibet. Il faudrait aménager des chicanes accompagnées de panneaux « exceptée circulation agricole » au début du chemin + aménager le haut du chemin.

Luc relancera le service Travaux pour terminer le travail de réfection rue Bois Gibet. Une fois la réfection réalisée, on verra ce que l'on peut faire au niveau du PCDR.

Pour le point 3 : il faudra évaluer le travail à réaliser entre le carrefour, la rue Jules Depauw et le chemin des Ruhauts (→ mettre un panneau excepté circulation agricole).

LIAISON DOICEAU – GREZ (balisage)

Vérifier la qualité des chemins de la Magnette et du Bois des Fiefs. Pour le reste de la liaison, prévoir le balisage.

Pour les deux liaisons :

- commander les panneaux de signalisation en bois (voir avec PCDN/Claudia s'il ne reste pas du stock)
- commander les panneaux de signalisation officiels.
- Sensibiliser les cantonniers à l'entretien des liaisons voies lentes (marquage à réaliser, panneaux disparus...)